65e Année. — N° 9.

Le Numéro
10 CENTIMES

BUREAUX
ET RÉDACTION :
Roubaix, Grande-Rue, 71
Tourcoing, rue Carnot, 33

Abonnem. 3 m. 6 mois 1 an
Belgiq., Nord et limitrop. 8.» 15.50 30.»
France ..... 9.» 16.50 32.»
Union postale 18.» 35.»» 68.»

OUBLIER, C'EST TRAHIR — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

Directrice-Propriétaire : Madame Veuve ALFRED REBOUX

65e Année. — N° 9.
VENDREDI
9
JANVIER 1920

Les ANNONCES
et les ABONNEMENTS
sont reçus
71, Grande-Rue, Roubaix
33, rue Carnot, Tourcoing

L'Echange des Ratifications fixé à samedi

Le Congrès de Versailles

Le Conseil des ministres a fixé la date de l'élection présidentielle. C'est le 17 janvier que le Congrès de Versailles se réunira. Il y aura ce jour-là sept années que M. Raymond Poincaré a été élu président de la République. Le cycle des élections commencé le 16 novembre par les élections législatives pourra donc s'achever le 17 janvier à sa date régulière.

Le gouvernement a eu raison de maintenir au 17 janvier l'élection présidentielle. Il avait été question de remettre le Congrès de Versailles au 2 février, en se servant d'une disposition de la Constitution. Dans le cas où le Congrès n'est pas convoqué, il se réunit, en effet, de plein droit, quinze jours avant l'expiration des pouvoirs du président en fonctions. M. Raymond Poincaré étant légalement président jusqu'au 17 février, le Congrès aurait donc pu ne se réunir, à la rigueur, que le 2 février. Mais c'était là un expédient, auquel le gouvernement n'aurait eu recours que si la série des opérations électorales n'avait pas été terminée en temps utile. Il est bien préférable de ne pas prolonger une période électorale déjà assez longue, et puis le Sénat, renouvelé en grande parti par le scrutin du 11 janvier, aura pu vérifier ses pouvoirs et constituer son bureau, l'Assemblée nationale sera prête à se réunir, comme il est régulier qu'elle le fasse, le 17 janvier.

Aucune candidature n'est officiellement connue encore pour l'élection présidentielle. Bien que les discussions publiques sur le choix du chef de l'Etat soient habituellement assez courtes, et que d'ailleurs ce soit toujours l'Assemblée elle-même qui reste maîtresse de sa décision, on commençait généralement à parler du Congrès une quinzaine de jours avant l'élection, du moins en ce qui a concerné les deux derniers septennats.

Cette année, il y a une raison spéciale qui a incité à observer plus de réserve. C'est que le Sénat n'est pas constitué. Les deux tiers de ses membres sont soumis à la réélection le 11 janvier, et ainsi une assez grande partie des parlementaires qui constitueront le Congrès n'a pas reçu l'investiture des électeurs. Cette situation, pour des motifs de convenance, a pour résultat que les candidats demeurent très discrets. Le public, qui n'a pas les mêmes raisons de l'être, s'occupe déjà d'eux, et le moment est proche où il interviendra librement dans le débat, selon la coutume.

Dès maintenant, il y a une question dont le gouvernement et le monde politique se préoccupent à juste titre; c'est celle de la constitution du prochain ministère.

On peut s'imaginer qu'il y a bien des périodes où ces changements et ces incertitudes n'ont pas grande importance. Mais on peut assurer aussi que rien n'est plus contraire aux nécessités de l'heure présente.

Nous avons un immense travail à accomplir ; nous avons besoin de ne pas perdre de temps. A tous égards, il est souhaitable qu'aussitôt après la démission de M. Clémenceau intervienne un gouvernement qui direction des affaires. Pour qu'il remplisse son rôle pleinement, il ne faut pas qu'il se sente fatalement transitoire.

Le résultat à obtenir en tout cas n'est pas douteux : il s'agit de réduire les délais, d'éviter toute perte de temps, et de mettre tout de suite un gouvernement à même de commencer le travail réel qui doit suivre les élections.

INFORMATIONS

LES MODALITÉS DU PROCHAIN BUDGET

Paris, 8 janvier. — C'est au cours du Conseil des ministres du 13 janvier, que seront définitivement fixées les modalités du prochain budget, ainsi que des nouveaux impôts, y compris celui portant sur les richesses acquises. Selon les estimations approximatives, ils rapporteraient au budget 7 milliards supplémentaires.

MORT DE Mgr FABRE
EVÊQUE DE SAINT-DENIS (RÉUNION)

Mgr Fabre, évêque de Saint-Denis (île de la Réunion), qui s'était retiré à Pessac, près de Bordeaux, en 1913, vient de s'y éteindre à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le 26 décembre. Il était né à Nîmes, avait été professeur au Petit Séminaire de Notre-Dame des Champs, puis curé à Champigny et à Charenton. Il avait été nommé évêque de Saint-Denis en 1892.

Il a pour successeur à la Réunion Mgr de La Bonnière de Beaumont, de la Congrégation du Saint-Esprit, à laquelle ont été confiés les diocèses coloniaux français.

M. JONNART PRÉSIDERAIT LA COMMISSION DES RÉPARATIONS

On croit savoir qu'est M. Jonnart, ancien gouverneur général de l'Algérie, qui a le plus de chances d'être désigné comme président de la Commission des réparations, qui doit fonctionner dès la ratification du traité de Versailles.

UN PROJET DE RÉORGANISATION DES PALMES

Paris, 8 janvier. — Le ministre de l'Instruction publique a mis à l'étude un projet de réorganisation des palmes académiques qui cesseraient d'être gratuites.

DÉMISSION DU CABINET PORTUGAIS

Lisbonne, 8 janvier. — En raison de l'attitude de l'opposition à la Chambre des députés, le gouvernement a présenté sa démission collective au président de la République.

L'ETAT DE SIÈGE A BARCELONE

Cerbère, 8 janvier. — Les attentats terroristes se multiplient à Barcelone de façon inquiétante, malgré la suspension des garanties constitutionnelles. Le roi Alphonse a signé hier soir la proclamation de l'état de siège dans toute la Catalogne.

La ville de Barcelone paraît très calme, mais on sent venir comme une grosse lame de fond... Les mesures policières sont formidables.

CHALONS ET ÉPERNAY VONT RECEVOIR LA CROIX DE GUERRE

Avant la fin de son septennat, M. Raymond Poincaré, président de la République, fera encore quelques déplacements en province.

Il a l'intention de se rendre le dimanche 8 février, à Châlons-sur-Marne et à Epernay pour remettre solennellement à ces deux villes la Croix de guerre.

LE ROI D'ANGLETERRE DÉCORE MM. LLOYD GEORGE ET ASQUITH

Londres, 8 janvier. — Le roi d'Angleterre vient de conférer les trois médailles britanniques de la guerre à MM. Lloyd George et Asquith.

LA HOLLANDE FORME LE PROJET D'ADHÉSER A LA SOCIÉTÉ DE NATIONS

La Haye, 8 janvier. — Le Président de la seconde Chambre a déclaré au cours d'une séance que le gouvernement compte déposer prochainement un projet d'adhésion des Pays-Bas à la Société des Nations.

LA PAIX

L'ÉCHANGE DES RATIFICATIONS
aura lieu le 10 janvier

Paris, 8 janvier. — *L'échange des ratifications aura lieu le 10 janvier, à 16 heures, au Ministère des Affaires Etrangères, dans le salon de l'Horloge.*

La lettre qui portera modification au sujet de la remise du tonnage par l'Allemagne, sera également remise à M. Von Lersner. Y prendront part, les représentants des puissances ayant ratifié le traité de paix, c'est-à-dire de l'Angleterre, de la France, de l'Italie, Japon, Belgique, Bolivie, Brésil, Guatémala, Pérou, Pologne, Siam, Tchéco-Slovaquie, Uruguay et de l'Allemagne.

Paris, 8 janvier. — Au sujet de la fixation au 10 janvier de la cérémonie de l'échange des ratifications, fixée d'abord au 15 janvier, l'on croit savoir que M. Clemenceau, qui avait délégué M. Cambon, pour représenter la France, s'est décidé à la représenter lui-même et à signer de sa main le protocole des ratifications, ajoutant que dans ces conditions il conviendrait que MM. Lloyd George et Nitti vinssent signer personnellement l'acte final. Pour s'assurer de la présence des deux chefs d'Etat, qui seront à Paris ce soir, et pour quelques jours seulement, il fallait faire vite, M. Clemenceau décida alors qu'il fallait en finir samedi.

LE DÉPART DE LONDRES DE MM. LLOYD GEORGE ET NITTI

Londres, 8 janvier. — MM. Lloyd George, Nitti, lord Curzon, Scialoja, M. Montagu, sous-secrétaire d'Etat de l'Inde et M. De Fleuriau, conseiller de l'ambassade de France, sont partis pour Paris, ce matin, à 10 heures. L'ambassadeur d'Italie à Londres, le personnel de l'ambassade et de nombreux représentants de la colonie italienne, sont allés les saluer à la gare.

RÉVÉLATIONS ?

Grâce aux émouvants documents publiés par M. Jean de Pierrefeu dans l' « Opinion », il est permis de suivre au grand jour les romanesques péripéties de la négociation engagée pour hâter la paix, dès le printemps de 1917, par quelques hommes de bonne volonté.

L'historien s'interroge et le public frémit : à cet instant pathétique, avons-nous réellement passé si près du miracle diplomatique qui eût économisé tant de mois de ruines et de massacres?

Chacun répond en consultant, non point l'ensemble des données trop vastes qu'il faudrait pouvoir inspecter et maîtriser pour résoudre un tel problème, mais l'horizon borné et les obscures impulsions de sa croyance personnelle. Au fond, la question semble presque vaine, car on ne « refait » pas l'histoire, et l'histoire a prononcé.

Mais des hommes furent mêlés à cette histoire « en train de se faire », et il est consolant pour l'esprit de connaître enfin, de science certaine, que ces quelques hommes, plus puissants que la foule des mortels, moins puissants toutefois que cette foule ne se plaisait à le croire, ont agi dans la pleine mesure de leurs forces et de leur conscience pour ramener la paix sur les peuples.

Sans rien négliger de leurs devoirs les plus hauts, ils ont examiné à fond l'occasion sérieuse qui semblait alors s'offrir et, s'ils ont dû renoncer au dénouement heureux et prompt, ce ne fut qu'après s'être obstinément débattus contre une nécessité implacable.

Ces quelques hommes furent notamment le prince Sixte, le président Poincaré, M. Briand, M. Lloyd George, (M. Ribot se retint davantage, par souci de l'Italie).

Dans le camp ennemi, la figure de l'empereur Charles se colore de teintes de douceur et de fine sensibilité, mais gâtées par la crainte qui le mena plus tard à renier sa parole.

Auprès de lui, dans l'ombre, s'accusent fortement les traits du détestable conseiller, vaniteux et pervers, fourbe et menaçant, traître à tous, dont la gloire artificielle s'évapora un jour sous la foudroyante riposte de M. Clémenceau : « Le Comte Czernin a menti. »

Sont-ce bien là des révélations? Elles peuvent être accueillies comme telles en Autriche, où la masse a trop longtemps cru aux mensonges intéressés des potentats compromis dans cette affaire. Non pas en France.

En dépit d'un avis trop répandu, la presse française renseigna fidèlement ses lecteurs, pendant la guerre et les journaux surent instruire le public malgré la censure ; mais il fallait savoir les lire. D.

L'APPEL DE LA CLASSE 1920

Paris, 8 janvier. — Nous avons déjà dit que la classe 1920 pourrait être appelée sous les drapeaux en deux échelons : au printemps et à l'automne. On envisage, en ce moment, l'éventualité d'un appel collectif, qui pourrait avoir lieu dans les premiers jours de mars, la classe 1918 devant être libérée en avril.

Dès sa rentrée, le Parlement s'occupera de la question, mise au point par l'état-major. La loi pourrait ainsi être votée dans une huitaine de jours.

Quant à la question de durée du service, elle fera l'objet d'une discussion ultérieure.

L'Affaire Judet-Meunier-Bossard

UNE INTERVIEW DE L'ANCIEN CHEF DU CONTRE-ESPIONNAGE A INTERLAKEN

Paris, 8 janvier. — L'ancien chef du contre-espionnage français à Interlaken, M. Buneau, interviewé, a dit comment il avait été amené à surveiller les agissements du peintre Hans Bossard. Au début de 1916, le service d'espionnage allemand, à Interlaken, était dirigé par une femme divorcée du général Von Frommel, et avait parmi ses lieutenants, le policier Meyer, ancien rédacteur à la « Gazette de Cologne », le même qui a arrêté à Lille, le patriote Jacquet et Quieu, qui fut mêlé au procès de Miss Cavell.

De son côté, M. Buneau avait à sa disposition deux agents français, dont M. Launay, ancien rédacteur de l'Agence Wolff, et un volontaire, M. Bardou, qui, avant la guerre, était chef de laboratoire à l'Institut Pasteur de Lille.

Ce fut ce dernier qui, certain soir, en se promenant, aperçut des lueurs bizarres, semblables à des signaux lumineux qui venaient de la villa occupée par M. Hans Bossard.

La maison fut surveillée. Toutes les personnes appartenant au service d'espionnage allemand, y étaient reçues.

Dans le jardin de la villa, avait été construit une sorte de blockauss, on peut-être, avait été établie une station de T. S. F.

Un jour, M. Bardon s'étonna auprès du chauffeur du peintre que l'on ne voyait jamais celui-ci en train de croquer un paysage. Le domestique répondit : « Quand on fait de la peinture comme Monsieur, cela rapporte, même si on ne fait pas un tableau par an ».

En terminant, M. Buneau a exposé son étonnement que lors des révélations de M. Bossard, on n'ait pas consulté les rapports qu'il avait adressés à l'ambassade de France, en 1916.

Bruit d'un grave incident à Arad

UN COMMANDANT ROUMAIN AURAIT RAIT ARRETER UNE MISSION MILITAIRE INTERALLIÉE

On mande de Genève :

« Le commandant militaire d'Arad vient d'arrêter des officiers alliés envoyés par le Conseil suprême afin de faire une enquête sur les atrocités commises par les Roumains dans les camps de concentration où se trouvent des internés hongrois.

» La mission interalliée ayant relevé de graves abus, fit des observations sévères au commandant roumain, qui ordonna l'arrestation de tous les membres de la mission.

» Cet incident constitue un acte injurieux à l'égard du Conseil suprême et une violation de l'immunité diplomatique. Ces faits sont vivement commentés dans les milieux de l'Entente à Budapest. »

Pas de confirmation officielle

Dans les milieux diplomatiques, on déclare n'avoir aucun renseignement sur l'incident qui se serait produit à Arad. Cette absence de renseignements s'explique d'ailleurs par les difficultés de communication avec Budapest.

Le Grand Quartier Général interallié

Paris, 8 janvier. — Le grand quartier général interallié qui, pendant la guerre, avait été installé boulevard de la Reine, à Trianon-Palace, va, dit un de nos confrères de Paris, prochainement déménager, le bail n'ayant pas été renouvelé.

Le G. Q. G. interallié s'installera prochainement au quartier Hoche, à Versailles également.

Pour combien de temps? On ne le sait pas encore pour le moment, mais il est question de le transférer, soit à proximité des provinces rhénanes, soit à Verdun.

LE DRAME CONJUGAL DE MOUCHIN

CHARLES SCOLIÈGE

Nous publions, aujourd'hui, la photogravure de Charles Scoliège, le vieillard qui, lundi dernier, à Mouchin, tua sa femme à coups de marteau.

Au Service de l'Allemagne

Le traître Richard va être de nouveau interrogé

Depuis l'annulation de son jugement, Richard n'avait plus été interrogé. Les interrogatoires vont recommencer ces jours-ci, et l'on croit que l'affaire passera assez prochainement devant le conseil de guerre.

LA CRISE DU CHARBON dans la Région

Il y a bien manque de charbon : trois millions et demi de tonnes par mois, au lieu de cinq millions. — L'arrêt des verreries. Le port de Dunkerque encombré. A la Préfecture du Nord, on prend des mesures.

A ROUBAIX

L'INDUSTRIE ALIMENTÉE A 33 o/o DE SES BESOINS

La Chambre de Commerce de Roubaix nous adresse sur « la crise du charbon industriel à Roubaix » la communication suivante :

Loin de s'améliorer, la situation du charbon industriel, à Roubaix, s'aggrave de plus en plus.

Les arrivages du mois de décembre ont été de 25 p. c. inférieurs à ceux du mois de novembre, alors que les besoins de l'industrie sont alliés en augmentant.

Le mois de janvier ne s'annonce pas mieux que le mois de décembre, on craint même qu'il ne soit plus mauvais.

Aux incessantes et pressantes réclamations de la Chambre de Commerce, le Ministre de la Reconstitution Industrielle vient d'opposer le fait brutal qui est celui-ci :

La France a besoin de 5 millions de tonnes de charbon par mois, au minimum; elle ne peut s'en procurer, pour l'instant, que 3 millions 1/2, y compris la production intérieure, l'importation anglaise, l'importation américaine et l'importation belge.

Sur ces 3 millions 1/2 de tonnes disponibles qui ne sont hélas qu'un maximum, il faut réserver d'une façon absolue un tonnage très important, pour les chemins de fer et les services publics d'utilité incontestable, d'où l'impossibilité pour l'Etat de pouvoir assurer l'alimentation de l'industrie à plus de 33 p. c. de ses besoins.

Ainsi donc l'industrie qui recevait au début de la reprise près des trois quarts de ses besoins en charbon, a vu se réduire successivement cette proportion à 65, 60, 50 et 45 p. c.

Voilà maintenant cette proportion descendue à 33 p. c. Et pour l'atteindre, il faut compter sur tous les charbons étrangers qui viendront ou qui ne viendront pas.

Et comme il y a des industries service par priorité, que va-t-il rester pour les autres?

Il faut admettre que cette perspective n'est pas encourageante.

Il est vrai que pour calmer l'inquiétude qui peut naître de cette information l'on fait entrevoir que la situation pourra être toute autre, à partir du jour où le traité de paix avec l'Allemagne étant ratifié, son application régulière commencera. On espère, dit-on, que les moyens de transport seront alors suffisants pour amener en France, le charbon que l'Allemagne doit lui livrer.

En attendant, des réclamations s'élèvent de toutes parts, pleuvent à la Chambre de Commerce, au Bureau National des Charbons et à la Reconstitution; elles restent malheureusement le plus souvent, sans effet, pour cette raison bien simple qu'elles visent à obtenir du charbon en plus grande quantité et qu'il n'y en a pas.

Les causes du déficit

La première cause du déficit en charbon est évidemment le défaut d'exploitation des mines détruites.

Pour les autres, elles ne donnent pas le rendement qu'on serait en droit d'en attendre. Les ouvriers mineurs ne donnent qu'un peu plus de 6 heures de travail effectif.

A ce sujet, on annonce que le ministre belge des affaires économiques, M. Jaspar, qui eut, mercredi, une entrevue avec M. Loucheur, va proposer aux mineurs belges de travailler une heure de plus précisément pour nous.

Le charbon étranger

LES CHARBONS ALLEMANDS ET BELGES FONT DEFAUT

Une deuxième et une troisième cause de la pénurie du charbon est le manque total jusqu'ici (ou à peu près, si on en excepte quelques usines de Maubeuge), de charbon belge et de charbon allemand.

Espérons qu'à la suite des tractations qui ont vu le jour mercredi entre MM. Jaspar et Loucheur, nous pourrons en voir arriver une certaine quantité chez nous.

Ce qui est certain, c'est que l'on tablait pour augmenter notre stock sur 40.000 tonnes par mois de charbons belges qui font défaut.

Il en est de même du charbon allemand et ceci est affaire à la mise en application du traité de paix.

Le déficit, en ce qui concerne le charbon industriel, monte déjà à un taux assez fort, puisqu'il est évalué à 25 p. c.

Mais, en ce qui concerne les foyers domestiques, il est bien plus important et il peut aller jusqu'à 40 et 50 p. c.

LES BOULANGERIES SANS CHARBON A DOUAI

A Douai, les boulangeries manquent de combustible.

UNE MANIFESTATION DES VERRIERS A VALENCIENNES

A Valenciennes, les ouvriers des verreries arrêtées ont manifesté, dans les rues, portant les pancartes suivantes en cortège :

« Complet arrêt des verreries du Nord à cause du manque de charbon ».

« Le Midi a du charbon, le Nord n'en a pas. Pourquoi? »

« Nous protestons contre la lenteur des Pouvoirs publics, contre le manque de charbon ».

« Pour travailler, nous demandons qu'on nous donne du charbon ».

« Produire avant tout! (profession de foi de M. Loucheur) ».

Un train de 600 tonnes, destiné à Fresnes-Escaupont, a été détourné à son passage à Douai et dirigé sur Paris.

Et pendant ce temps, la France achète du verre en Belgique. Et il faudra un mois à la verrerie de Fresnes pour se remettre en route, car elle devra constituer un stock.

LE CHARBON ENCOMBRE LE PORT A DUNKERQUE

De Dunkerque, des centaines de wagons de combustible filent sur l'intérieur. 27 navires bondés sont en souffrance, attendant d'être déchargés. L'un d'eux est là depuis le 25 décembre.

UN DEPART DE COMBUSTIBLE POUR LA REGION LILLOISE

Mais on annonce qu'un certain nombre de wagons ont quitté Dunkerque à destination de Lille-Roubaix-Tourcoing.

AMIENS SANS ÉCLAIRAGE, NI FORCE MOTRICE, NI TRAMWAYS

Amiens, 8 janvier. — L'usine électrique d'Amiens, qui attend depuis plus d'une semaine, l'arrivée d'approvisionnements de charbon, a été obligée, ce soir, d'arrêter ses machines, privant la ville de lumière, de force motrice et de tramways.

Une importante réunion à la Préfecture du Nord

LES MESURES PRISES

Une réunion a eu lieu à la Préfecture du Nord, à laquelle assistaient MM. Naudin, préfet du Nord, Bernard, directeur de la Compagnie du Gaz, le directeur de la Centrale électrique de Wasquehal, les présidents des Chambres de Commerce de Lille, Roubaix, Tourcoing, etc..

LA REPARTITION DES ARRIVAGES

L'objet de la réunion était surtout de répartir le charbon au prorata des arrivages. Cela a permis d'établir que la pénurie du combustible n'est pas dûe à la crise des transports, mais bien au manque de charbon, ainsi que la communication de la Chambre de Commerce de Roubaix l'explique d'autre part.

La production belge et allemande fait presque complètement défaut.

Pour le mois de janvier, on table sur un contingent futur de 72.000 tonnes, ce qui fait qu'on ne pourra distribuer que 33 kilos par tête d'habitant dans le département du Nord.

DERNIÈRE HEURE

LA PAIX

La cérémonie de l'échange des ratifications. — La reprise des relations diplomatiques

Paris, 8 janvier. — Le Conseil suprême précisera, vendredi, si la cérémonie de l'échange des ratifications doit être publique; il décidera également si les nations qui n'ont pas ratifié le traité, dont les Etats-Unis, seront admises à la cérémonie de la signature. On assure que MM. Lloyd George et Nitti ont eu, dans la soirée, leur première réunion avec M. Clemenceau.

Le lendemain même de l'entrée en vigueur du traité, soit dimanche, les relations diplomatiques seront reprises avec l'Allemagne. M. de Marcilly partira pour Berlin, où il représentera la France comme chargé d'affaires. M. Von Lersner présentera, sans doute, ses lettres de créance à M. Poincaré.

LA MISE EN VIGUEUR DU TRAITE

Paris, 8 janvier. — Les commissions d'experts se sont réunies cet après-midi, sous la présidence du général Le Rond, et ont tenu une nouvelle réunion dans la soirée. Un accord sur les détails de la mise en vigueur du traité de paix semble en être résulté; les bases en seront consignées par écrit et soumises, vendredi matin, au Conseil suprême, sous la présidence de M. Clemenceau. Sir Crow étant souffrant, il est probable que c'est M. Lloyd George qui représentera l'Angleterre, et M. Nitti l'Italie.

MM. Lloyd George, Clemenceau et Nitti tiendront, en dehors des heures du Conseil et du délégué des Etats-Unis, de fréquentes conversations qui continueront celles commencées, à Londres, sur les questions de Fiume, de l'Adriatique et de la Turquie.

L'ARRIVÉE A PARIS DE MM. LLOYD GEORGE ET NITTI

Paris, 8 janvier. — MM. Lloyd George et Nitti, accompagnés de lord Curzon et de MM. Bonar Law et Scialojia, sont arrivés, ce soir, à 18 h. 10, à la gare du Nord, par train spécial, venant de Londres.

Ils ont été reçus à leur descente du train, par M. Clemenceau, président du Conseil, accompagné du général Mordacq, de M. Georges Leygues, ministre de la marine, de lord Derby, ambassadeur d'Angleterre à Paris, du comte Bonin Longar, ambassadeur d'Italie, ainsi que par de nombreux officiers supérieurs français, anglais et italiens.

M. Clemenceau s'est entretenu quelques instants avec MM. Lloyd George et Nitti, dans le salon de réception de la gare du Nord. Les ministres se sont ensuite quittés sur le quai et chacun a rejoint les automobiles qui stationnaient dans la cour d'arrivée de la gare, pour regagner leurs résidences respectives.

LA DELEGATION ANGLAISE A PARIS

Déclaration d'un délégué

Londres, 8 janvier. — Un membre de la délégation de la paix interviewé à la gare, avant son départ pour Paris, a expliqué pourquoi un si grand nombre de délégués accompagnaient les ministres à Paris. « Cela tient au fait, a-t-il dit, que de nombreuses questions industrielles, commerciales et économiques, ainsi que les questions étrangères tranchées par le Conseil des Quatre, seront examinées et discutées, et en conséquence la présence d'hommes versés dans ces diverses questions est nécessaire. »

La présence du lord-chancelier indique clairement que la Conférence prendra des décisions définitives, au sujet du jugement de l'ex-kaiser et de ses complices, montrant ainsi la détermination inaltérable de M. Lloyd George de traduire devant un tribunal ceux qui sont responsables de la guerre, ainsi que les auteurs des atrocités commises pendant la guerre.

La délégation britannique restera, outre-mer, une quinzaine de jours à Paris.

En l'honneur des instituteurs de la Seine morts pour la Patrie

DISCOURS DE M. POINCARE

Paris, 8 janvier. — Au cours de la cérémonie en l'honneur des instituteurs de la Seine morts pour la Patrie, M. Poincaré a prononcé, à la Sorbonne, un discours qui fut très applaudi.

Je remercie, dit-il, la ville de Paris de m'avoir convié à cette séance commémorative et de m'avoir fourni, quelques jours avant le terme de ma magistrature, l'occasion d'apporter, aux instituteurs, le témoignage de la reconnaissance nationale. Tous les maîtres, normaliens ou non, ont avec le même patriotisme payé leur dette à la Patrie. Le pays ne les sépare pas dans l'expression de sa gratitude et c'est à tous indistinctement que s'adressent nos hommages.

Au mois d'août 1914, les instituteurs de la Seine, à l'appel de la Patrie en danger, sont partis près de 2.000, exactement 1.947.

Au lendemain de la tourmente, ils sont revenus 1.500, comptant parmi eux plusieurs centaines de blessés et portant l'emblème de leur bravoure. Ils ont donné l'exemple du courage et de l'abnégation, ils sont restés, sous l'uniforme, les éducateurs du peuple armé. Parmi les professions, la vôtre, messieurs, est sûrement une de celles qui exige les plus rares qualités. Votre art à vous, c'est d'enseigner à vivre et à mourir devant l'ennemi, comme au temps de paix, vous avez voulu rester dignes de la grande mission sociale qui vous est dévolue.

Dans les admirables citations dont on vient de nous donner connaissance, nous avons tous noté la répétition significative d'un même éloge : a enlevé ses hommes et entraîné sa section ; c'est-à-dire que chacun de vous a conquis, sur ses camarades, une autorité qui fit de vous, naturellement, des conducteurs et des chefs admirables.

La première séance du Conseil économique du Travail

Paris, 8 janvier. — Le Conseil économique du travail dont la création avait été décidée par la C.G.T., lors de son dernier Congrès, a tenu aujourd'hui sa première séance sous la présidence de M. Léon Jouhaux, secrétaire général. MM. Albert Thomas et Léon Blum, députés, assistaient à la séance.

M. Jouhaux, dans un discours applaudi, a exposé le but poursuivi par le Conseil qui tend à donner au travail, des méthodes nouvelles et de nouvelles directions à l'activité économique du pays.

M. Roger Franck a pris la parole pour l'Union syndicale des techniciens du commerce et de l'agriculture.

M. Charles Laurent, au nom de la Fédération des fonctionnaires, est venu exprimer la volonté de ces deux dernières organisations de collaborer avec la C.G.T., en vue d'atteindre le but proposé. Puis la séance a été levée.

Les différentes sections du Conseil économique, comité-directeur, comité de répartition du travail, section d'études, commenceront prochainement leur travail.

LE NAUFRAGE DU *PLUVIER*

VINGT-QUATRE VICTIMES

Toulon, 8 janvier. — D'après des renseignements officiels, le remorqueur « Pluvier » était parti de Toulon le 21 décembre, pour l'Adriatique. Depuis plusieurs jours, on en était sans nouvelles; il est donc officiellement présumé perdu. On pense qu'il a disparu au cours d'une violente tempête qui a sévi récemment en Méditerranée et dans l'Adriatique.

Aucun renseignement ne parvenant à ce sujet, le gouvernement a prévenu les familles des vingt-quatre hommes qui étaient à bord. Sur la liste des victimes, nous relevons le nom de Eugène Noël, quartier-maître de timonerie, né à Equihen (Pas-de-Calais).

Un équipage sauvé des eaux

Le Havre, 8 janvier. — Le paquebot anglais « Cecilian », de Montréal, a rapatrié, au Havre, le capitaine Séchaux, le second Dandec, et les 24 hommes de l'équipage de la barque « Colmar », qui a coulé par voie d'eau, par suite du mauvais temps, dans les parages des bancs d'Islande, le 6 décembre.

L'équipage, qui appartient à divers quartiers du Havre, de la Bretagne et du Nord, avait été recueilli par le transatlantique français « Mississipi », qui l'a débarqué à Saint-Jean de Terre-Neuve.

LA SITUATION EN ALLEMAGNE

LES QUESTIONS ECONOMIQUES

Bâle, 8 janvier. — On mande de Stuttgart :

M. Erzberger a eu, au début de la semaine dernière, des conférences avec les ministres de l'Allemagne du Sud, sur les questions économiques. Il a donné un aperçu sur la situation qu'il considère comme sérieuse. Il faut attendre, a-t-il déclaré, le résultat des primes allouées aux producteurs; si elles ne répondent pas aux résultats escomptés, des mesures énergiques seront encore envisagées, notamment la diminution des rations. En ce qui concerne le ravitaillement en charbon, l'Allemagne du Nord n'est pas mieux située que le pays du Sud; la situation actuelle est due au manque de charbon provenant du territoire de la Sarre, et à la minime production des autres puits restés en Allemagne.

La question du change ne peut se résoudre que par un contrôle sévère des importations et des exportations. Les ministres de l'Allemagne du Sud ont demandé, pour conjurer la crise du charbon, une nouvelle suspension du trafic des voyageurs, pendant une période de 10 à 14 jours, dans tout l'Empire, et, d'une façon générale, l'arrêt de la circulation des trains de voyageurs, le dimanche.

EN RUSSIE

L'armée de Koltchak annihilée

Londres, 8 janvier. — L'Agence Reuter déclare que l'armée de l'amiral Koltchak a virtuellement cessé d'exister comme facteur militaire.

LES GRÈVES

DANS LA METALLURGIE A DUNKERQUE

Les patrons se sont réunis jeudi matin et ont décidé de faire savoir aux délégués ouvriers qu'ils ne pourraient modifier leurs conditions. On espère tout de même un accord.

L'union des syndicats, à défaut de conciliation, envisagerait la grève de toutes les corporations.

LES REVENDICATIONS des automobilistes des Régions libérées

Une entrevue des délégués avec le Ministre

Paris, 8 janvier. — On nous communique la note suivante :

« Le ministre des Régions libérées, assisté de M. Picquenard, chef du cabinet du Ministre du Travail, a reçu, ce soir, les délégués des travailleurs des transports dans les régions libérées, conduits par M. Guinchard, secrétaire de la Fédération nationale des moyens de transport.

Un échange de vues a eu lieu au sujet des revendications des conducteurs de camions automobiles des services des régions libérées. Une nouvelle entrevue doit avoir lieu.

Pour la restauration des jardins et des vergers des Régions dévastées

Londres, 8 janvier. — La Société Royale d'Horticulture a reçu 20.000 livres sterlings pour la restauration des jardins et des vergers des régions dévastées des pays alliés.

La Société vient d'organiser l'expédition, en France, d'un premier envoi de 20.000 outils de jardinage; qui seront distribués à 20.000 familles, par les soins du Comité britannique de la Croix-Rouge française qui, par la voie de la presse, sollicite de nouveaux dons.

Dernières Nouvelles Régionales

CONSEIL DE GUERRE DE LILLE

Pour avoir versé de l'or aux Allemands

Mme Thurotte, née Dessin, 34 ans, ménagère à Bouchain, était inculpée d'avoir acheté, au service de la réquisition allemande, du blé, pour la somme de 2.010 francs, payée partie en or et partie en billets de banque.

Malgré l'honorabilité de M. Thurotte, son mari, qui réussit à franchir les lignes boches, quelques mois après l'occupation et qui, par sa conduite, mérita une citation à l'ordre de la division, le Conseil a condamné Mme Thurotte à quatre ans de prison.

— Le nommé Raviau, de Lecelles, près de Saint-Amand-les-Eaux, accusé d'avoir dénoncé quelques personnes qui trafiquaient des produits de terre, a été condamné à trois ans de prison.